



COVID-19

La cherté du test PCR préoccupe les députés

Les membres de la chambre basse du Parlement ont déploré, lors de la séance de questions orales au gouvernement avec débat, le 12 novembre à Brazzaville, les prix élevés des tests de dépistage de la covid-19.

« Pendant que le pays fait face à la pandémie de covid-19, pour quelles raisons doit-on imposer aux Congolais des tests PCR à des prix élevés ? Si nous pensons que ces tests sont chers parce qu'ils sont effectués par des opérateurs privés, le mieux serait d'affecter les structures du Laboratoire national à ces points stratégiques afin que les prix soient revus à la baisse », a suggéré un député. [Page 2](#)



RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Neuf étudiantes lauréates de la bourse « Femmes et sciences »



Dans le but d'inciter les jeunes filles à embrasser les carrières scientifiques, la Fondation congolaise pour la recherche

médicale (FCRM) vient de récompenser neuf étudiantes lauréates de la bourse « Femmes et sciences ».

Selon la présidente de la FCRM, la Pre Francine Ntoumi, l'octroi de bourses intègre la stratégie mise en place par sa structure afin de promouvoir les femmes engagées dans les filières scientifiques.

La photo de famille

[Page 4](#)

EDITORIAL

On te chassera

[Page 2](#)

COMMERCE

Levée de l'interdiction de consommation du jus Ceres au Congo

Le directeur général de la Concurrence et de la Répression des fraudes commerciales, Philippe Nsonde-Mondzie, a annoncé le 12 novembre à Brazzaville la levée de l'interdiction de consommation du jus de marque Ceres en République du Congo.

« Nous pouvons dire que le consommateur est sécurisé. Il peut consommer le jus Ceres sans hésiter ... », a-t-il indiqué au cours d'une conférence de presse.

[Page 3](#)

MUSIQUE

Young Ace Waye met l'IFC en ébullition



Young Ace Waye sur scène

En tournée africaine, le rappeur congolais, Young Ace Waye, lauréat du Prix Découvertes RFI 2020, a animé un concert le 12 novembre à l'Institut français du Congo (IFC), à Brazzaville.

Cet artiste talentueux et son groupe ont égrené un répertoire musical riche avec des thématiques variées, parvenant ainsi à mettre en ébullition le public dans la salle des spectacles de l'IFC.

[Page 16](#)

ÉDITORIAL

On te chassera

Ne pas s'en prendre aux médias et aux journalistes. Tel est le plaidoyer que les organisations des professionnels de l'information et de la communication mènent en diverses occasions pour amplifier ce message qui considère qu'une presse libre est un outil de consolidation de la démocratie. Pour couronner cette évidence, malheureusement non-admise par tous, les Nations unies ont déclaré le 3 mai Journée mondiale de la liberté de la presse. Cela est la preuve que la presse est un maillon important de la vie en société.

Dire que les journalistes sont exempts de reproche serait une contrevérité. En revanche, considérer que les médias n'ont pas d'opinion est une grande erreur. Il est cependant une pratique que nombre d'acteurs publics congolais tentent d'ériger en règle absolue et qui ne peut longtemps être passée sous silence. A l'occasion des réunions qui requièrent la présence des médias, ces derniers ont pris l'habitude de sermonner les journalistes et de les exposer à la vindicte certaine de leurs partisans prêts à les brutaliser. Conférences et points de presse virent souvent en d'échanges rageurs avec des journalistes accusés de rouler pour tel ou tel camp.

Quand ils poussent un peu plus loin leur colère, avant même de situer l'objet de la réunion publique, les animateurs désignent nommément les brebis supposées galeuses de la presse nationale et enjoignent leurs représentants venus couvrir la manifestation de plier bagage au plus vite. A mots couverts, ils leur signifient que s'ils insistent leur sécurité sur les lieux ne sera pas garantie. Le second constat au passif des journalistes est que sur ces entrefaites, les autres confrères triés sur le volet pour rester ne viennent pas au secours de la corporation en élevant la protestation qui convient.

En voilà un métier où l'on est moins solidaire des autres, comme s'il s'exerçait mieux en solitaire. Presse congolaise, tu verras qu'on te chassera toujours comme on chasse une pestiférée du fait de ta grande indifférence envers toi-même.

Les Dépêches de Brazzaville

COVID-19

La cherté des prix du test PCR préoccupe les députés

Lors de la séance de questions orales au gouvernement avec débat, organisée le 12 novembre à l'Assemblée nationale, les élus du peuple ont exprimé leur mécontentement suite aux prix du test PCR initié pour dépister la covid-19, qu'ils jugent trop élevé. Les débats ont aussi accablé sur la reconstruction des habitations détruites lors du drame du 4 mars 2012, le manque de rendement du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville ainsi que la difficile obtention de la carte nationale d'identité et du passeport.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et huit de ses ministres se sont prêtés aux questions des députés sur la gestion de leurs départements respectifs. Le ministre de la Santé et de la Population a été interpellé sur la gestion du coronavirus de manière globale. A cet effet, les députés ont tenu à savoir pourquoi le prix du test PCR institué pourtant dans le cadre de la riposte à cette pandémie coûtait si cher, soit 20 000 F CFA officiellement. Dans les détails, les députés ont fait savoir qu'au niveau des aéroports, ce prix varie parfois jusqu'à plus de 50 000 F CFA.

« Pendant que le pays fait face à la pandémie de covid-19, pour quelles raisons doit-on imposer aux Congolais des tests PCR à des prix élevés ? Si nous pensons que c'est parce que ces tests sont chers parce qu'ils sont effectués par des opérateurs privés, le mieux serait d'affecter les structures du Laboratoire national à ces points stratégiques afin que ce prix soit revu à la baisse », a suggéré le député de Gamboma II, Antoine Bienaimé Obam-Ondon. Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a tenté de répondre à cette interrogation mais sans convaincre un grand nombre de députés.

Interrogé par le collectif des députés relevant des quartiers détruits par le drame du 4 mars 2012, que dirige Jean Claude Ibovi, pour lequel une marche pacifique de protestation serait en vue, le Premier ministre a fait savoir que le gouvernement accorde du crédit à ce dossier. Il sera résolu, a-t-il dit, en quatre volets, à savoir le dédommagement des personnes ayant perdu leurs commerces ou entreprises ; des citoyens qui ont

subi des sévices corporels ; des personnes ayant reconstruit elles-mêmes leurs maisons et celles qui attendent la reconstruction de celles-ci. A ce propos, Anatole Collinet Makosso a exprimé aux députés la volonté de son gouvernement de résoudre, quoi qu'il en soit, le problème.

« Le gouvernement a la volonté de résoudre ce problème mais se trouve bloqué à cause de la crise que le pays subit depuis quelques années. Mais dans le cadre de l'accord économique en cours avec le Fonds monétaire international (FMI) pour lequel nous espérons une suite favorable, une ligne budgétaire sera inscrite afin de donner une suite favorable à ce dossier », a rassuré Anatole Collinet Makosso. Répondant à la question sur le CHU de Brazzaville pour lequel les députés estiment n'être toujours pas à la hauteur de ses missions et des attentes de la population, malgré des changements opérés, le Premier ministre a reconnu que la situation reste préoccupante. Il a indiqué que tout ou presque est à rénover dans le plus grand hôpital du Congo, en commençant par la réhabilitation simple des locaux, en passant par la formation et le recrutement du personnel à l'achat des équipements techniques. Le problème trouvera du répondant lorsque la Banque africaine de développement décaissera les fonds prévus dans le cadre de la convention qu'elle avait signée avec le gouvernement, a-t-il promis.

Le blocus sur l'obtention des passeports levé

Interpellé sur la rupture de délivrance des passeports et de la carte nationale d'identité, le mi-

nistre de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, a convaincu. Il a fait savoir que cette rareté était due au fait que le gouvernement devait beaucoup d'argent à une société allemande adjudicataire du marché. La dette étant déjà soldée, la délivrance de ces pièces d'état civil a repris normalement, a-t-il assuré.

« Le gouvernement a déjà réglé la dette due à la société allemande qui s'en occupe. L'activité a donc repris comme avant et, actuellement, des milliers de passeports sont disponibles dans les services habilités. Les citoyens ayant déclaré leurs passeports peuvent aller les retirer le plus vite possible mais beaucoup de ces pièces sont aussi en quarantaine pour plusieurs raisons valables », a prévenu Raymond Zéphirin Mboulou. Plusieurs autres membres du gouvernement ont aussi justifié de la gestion de leur département ministériel. Il s'agit, entre autres, du ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, qui a tenté de convaincre sur les coupures intempestives et la surfacturation des factures d'électricité ainsi que la rareté d'eau potable à Brazzaville et Pointe-Noire.

Le ministre de l'Administration du territoire, Guy Georges Mbacka, a, quant à lui, répondu du processus de décentralisation qui piétine toujours. Il a été aussi interrogé sur la gouvernance électorale, notamment le niveau de la mise en œuvre des recommandations adoptées lors du dialogue politique de Sibiti, au moment où les élections législatives et locales pointent à l'horizon.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ogagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COMMERCE

Le jus de marque Ceres permis à la consommation

Le ministère du Commerce, de l'Approvisionnement et de la Consommation avait interdit, depuis le 18 octobre dernier, la commercialisation sur l'ensemble du territoire national du jus de marque Ceres. Ce produit peut à nouveau être consommé au Congo.

Le directeur général de la Concurrence et de la Repression des fraudes commerciales, Philippe Nsonde-Mondzie, a rassuré le Congolais quant à la consommation du jus Ceres, lors d'une conférence de presse, le 12 novembre à Brazzaville.

« Nous avons tous lu sur les réseaux une note publiée par le Marché commun d'Afrique orientale et australe, stipulant qu'il y avait un jus de marque Ceres de mauvaise qualité qui serait vendu dans certains pays de la sous-région », a rappelé le directeur général de la Concurrence et de la Repression des fraudes commerciales.

« Meme si cette note n'avait pas mentionné notre pays, par mesure de prudence, sur instruction du ministre de tutelle, nous avons décidé de suspendre à titre conservatoire la commercialisation de tout jus de marque Ceres en attendant que la situation soit maîtrisée », a-t-il expliqué.

« Avec l'implication d'autres services, nous nous sommes déployés sur le terrain pour vérifier cette information. Au niveau de Brazzaville, le jus de pomme concerné n'a pas été trouvé. Dans les autres directions départementales où la mission de contrôle s'est rendue, la série de jus incriminé produite le 28 juin 2021 a été saisie à Pointe-Noire et dans la Sangha puis détruite », a fait savoir Philippe Nsonde-Mondzie, avant de rassurer : « Nous pouvons dire que le consommateur est sécurisé. Il peut consommer Ceres sans hésiter ; surtout que d'autres saveurs n'ont pas été concernées ».

Signalons tout de même que sur 378 cartons de jus de pomme importés par le représentant légal de la marque Ceres au Congo (société Regal), à peine 286 cartons ont été saisis et détruits par les services habilités. Le reste est introuvable ou peut-être déjà consommé. Aux consommateurs avertis de faire attention à la date de fabrication surtout s'il s'agit de la saveur sus-mentionnée.

Le ministère du Commerce a profité de l'occasion pour exprimer le besoin de disposer d'un laboratoire national permettant de contrôler les produits de consommation avant de les mettre à la disposition du consommateur final.

Lopelle Mboussa Gassia

CONSOMMATION

Le Congo renforce sa norme de fabrication de la farine de blé et du pain

L'Agence congolaise de la normalisation et de qualité (Aconoq) conduit en ce moment les travaux de révision de la norme nationale sur la farine de blé fortifié en fer. Un « Guide de bonnes pratiques pour la fabrication du pain » a été édicté à l'endroit des boulangeries artisanales.

Les activités de révision de la norme congolaise sur la farine de blé fortifié en fer, ayant débuté depuis quelques mois, se poursuivent avec les réunions techniques. Conduits par l'Aconoq, les travaux de la première phase dédiée aux rencontres entre les parties prenantes (les entreprises, les boulangers, les associations des consommateurs) ont déjà eu lieu, y compris la première mission d'évaluation des entreprises.

Selon le directeur général de l'Aconoq, Jean-Jacques Ngoko-Mouyabi, son équipe prépare actuellement la deuxième mission d'évaluation qui va concerner l'analyse physico-chimique et microbiologique de la farine. Ce n'est qu'après ces deux étapes que le comité technique va procéder à la rédaction de l'avant-projet de norme intégrant les nouvelles exigences liées à l'exportation de la farine congolaise, l'ajout du fer et du mixte.

« Les entreprises ont voulu qu'on actualise cette norme pour y intégrer tous les aspects relatifs aux exigences d'exportation de la farine congolaise, à l'ajout du fer et du mixte. Nous traitons dans cette norme uniquement de la fabrication de la farine, avec des critères



Photo de famille/Adiac

qui permettent aux boulangers de bien l'utiliser », a indiqué Jean-Jacques Ngoko-Mouyabi, le 11 novembre, lors d'une conférence-débat marquant la Journée mondiale de la qualité.

Au sujet du « Guide de bonnes pratiques pour la fabrication du pain », le comité technique de l'Aconoq travaille avec les syndicats des boulangers de type artisanal. La République du Congo ne compte qu'une seule boulangerie industrielle installée à Pointe-Noire, a confié Jean-Jacques Ngoko-Mouyabi, les autres boulangeries sont de type artisanal. « Si on imposait la norme à toutes les boulangeries, il n'y aura plus de pain dans le pays », a-t-il dit.

Pour Vitaly Gaponov, un autre intervenant à la conférence-débat, le gros travail à faire c'est de

sensibiliser les pouvoirs publics à s'impliquer dans le processus d'élaboration de la norme, de l'adoption des textes réglementaires et des mécanismes de contrôle de la mise en œuvre. Les entreprises et les commerçants, a-t-il estimé, doivent également être sensibilisés à la culture de qualité.

« Créer une synergie efficace entre parties prenantes pour un résultat optimal et un partenariat durable », c'est le thème national de la 12e Journée mondiale de la qualité. En initiant les échanges avec les représentants des administrations publiques, du secteur privé et des associations des consommateurs, l'Aconoq entend créer une synergie entre ces acteurs et une dynamique par le réseautage.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Les retrouvailles de Paris

ceux qui doutaient encore que la paix est indispensable au développement, le double rendez-vous du week-end dernier à Paris est là pour le leur prouver. La capitale française a, en effet, accueilli, du 11 au 13 novembre, successivement un forum mondial sur la paix et une conférence internationale sur la Libye. Organisée en présence d'une trentaine de chefs d'Etat, la première réunion était consacrée à la santé, au climat et au numérique, trois axes primordiaux pour des Etats préoccupés de relancer leurs économies durement frappées par la crise sanitaire de covid-19.

Au cœur d'une avalanche de conférences pour des causes que l'on peut ainsi qualifier de nobles, Paris en profite sans doute pour étaler sa visibilité car il en a la prestance et même les moyens légaux. Sa place au cœur de l'Europe comme acteur

diplomatique de premier plan est importante, et quand il regarde vers l'Afrique, sa longue histoire avec le continent a beau traverser de nombreuses zones de turbulences, celles-ci ne le desservent pas toujours à long terme. Allant d'un allié à l'autre, Paris perd et gagne presque à tour de rôle. Par exemple, alors qu'il est brouillé avec Bamako, la restitution des trésors béninois dans le courant de la semaine dernière l'a quasiment relancé avec Cotonou.

Le forum mondial sur la paix a bien entendu permis à la France de sceller la réconciliation avec des partenaires avec lesquels les derniers mois n'ont pas été chaleureux. L'affaire des sous-marins australiens et le sommet Afrique-France du 8 octobre auquel les jeunes et la société civile avaient été préférés aux chefs d'Etat africains ont fortement bousculé les protocoles entre la France et les Etats-Unis et entre la

France et l'Afrique. On a bien perçu ces larges sourires entre chefs d'Etat et de gouvernement immortalisés par la presse. Au fond, même quand elles sont hautement « diplomatiques », ces accolades comptent beaucoup pour le public qui les ingurgite. Elles envoient un message de courtoisie irremplaçable pour dégelier les climats trop glacés.

La Libye ? Tout bien considéré, c'est un dossier sur lequel, tel un rocher en pleine mer, tant de navires viennent échouer. L'Union africaine, l'Allemagne, les Nations unies, la France ont jusqu'à ce jour tenté de détricoter l'imbroglio libyen sans suite. Le pari que se sont fixés les chefs d'Etat conviés à la conférence internationale en objet est d'obtenir que la présidentielle du 24 décembre se tienne et que tous les acteurs libyens en acceptent l'issue. Ce serait une belle amorce de sortie de crise. Elles n'ont pas totalement tort ces voix demeurées

circonspectes sur la mise en branle de ce processus en dehors de toute concertation nationale qui aurait permis aux Libyens de se parler enfin.

La démarche de Paris est sans doute de vouloir qu'un gouvernement issu des urnes s'entoure de la légitimité qui lui permettra de parler au nom de tous pour le compte de toute la Libye. Il semble tout de même, et ce n'est pas le moindre des écueils que toutes les puissances ayant partie liée à la crise libyenne, à ses débuts il y a dix ans et à son enlisement depuis lors ne soient pas jusque-là parvenues à parler le même langage. Leurs prises de parole sont toujours à peu près tendues. Aujourd'hui comme hier, si les Libyens ne prennent pas les devants pour siffler la fin de la récréation, leur pays verra se multiplier des mains tendues sans qu'aucune ne soit en mesure d'amarrer solidement le bateau Libye à quai.

Gankama N'Siah

FONDATION CONGOLAISE POUR LA RECHERCHE MÉDICALE

Neuf lauréates pour la Bourse « Femmes et Sciences »

La remise des prix s'est déroulée, le 12 novembre, au cours d'une cérémonie officielle organisée à l'hôtel Ledger (ex-Méridien) à Brazzaville, patronnée par le secrétaire général de la Fondation Congo assistance, Michel Mongo.

Pour la première fois, grâce au soutien de ses partenaires, la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) a offert des bourses Femmes et sciences à des étudiantes qui ne sont pas du tout engagées dans ses activités et qui sont engagées dans toutes les filières scientifiques. Cette bourse mensuelle sera une aide pour ces jeunes filles afin qu'elles puissent se consacrer paisiblement et pleinement à leurs études.

D'après les organisateurs, un appel à candidatures a été lancé le 15 avril 2021 pour les étudiants de Master 1 et de Master 2 dans les filières scientifiques de l'Université Marien-Ngouabi et de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso. Au total, soixante-neuf candidatures ont été reçues jusqu'au 27 juin à minuit, date limite de réception des candidatures.

A l'issue de l'évaluation de la conformité des dossiers, cinquante-sept candidatures ont été retenues pour l'évaluation écrite fondée sur des questions de culture générale. Quatorze



Photo de famille

candidates ont eu des points suffisants pour être invitées à une interview avec le comité de sélection au cours de laquelle les qualités d'argumentation des candidates ont pu être évaluées. Au terme de celle-ci, neuf candidates ont été sélectionnées.

En outre, un prix d'encouragement scientifique a été également remis au Dr Lydie-Stella Koutika. Ce prix vise à reconnaître une scientifique congolaise ayant conduit un travail de recherche exceptionnel ou pro-

metteur pour la communauté. Notons que l'accompagnement de la FCRM ne se résume pas seulement à un soutien financier, mais aussi à la mise à disposition d'opportunités de formation localement dans la sous-région, en France, en Europe ou aux Etats-Unis.

Pour la présidente de la FCRM, la Pre Francine Ntoui, l'objectif de la FCRM est d'encourager la jeune fille et les femmes congolaises à s'engager dans les carrières scientifiques, car

le pays n'a pas suffisamment de scientifiques. Elle a ajouté que la stratégie mise en œuvre a plusieurs paliers : la promotion des femmes qui sont déjà engagées dans les sciences ; l'évolution vers des stéréotypes positifs des femmes scientifiques ; la sensibilisation de la population et tout particulièrement en milieu scolaire pour susciter des vocations et, enfin, l'encouragement des étudiants afin qu'ils poursuivent leurs études universitaires dans les filières scientifiques.

Après la remise des prix aux heureux récipiendaires, le secrétaire général de la Fondation Congo assistance, Michel Mongo, a, au nom de la première dame, remercié la Pre Francine Ntoui, pour son dévouement dans la recherche scientifique et surtout en mettant en première ligne la jeune fille congolaise. Il a ensuite réitéré l'appui constant de la Fondation Congo assistance envers la FCRM pour que la science congolaise puisse rayonner davantage. Il a invité les filles qui ont été promues à compter sur la FCRM.

« Je suis en Master 1 biologie cellulaire et moléculaire à la Faculté des sciences et techniques. Je suis très heureuse, très satisfaite et reconnaissante auprès de la FCRM de m'avoir octroyé cette bourse... », a confié l'une des lauréates, Euphra Dareine Bitoumbou.

En rappel, depuis 2009, la FCRM donne des bourses aux étudiants et étudiantes participants à ses projets dans le cadre de leurs thèses de doctorat.

Guillaume Ondze

EMPLOI ET FORMATION

La délégation congolaise satisfaite des résultats de l'atelier régional

Les résultats de l'atelier régional sur la co-construction de la Jobs facility, tenu à Saly, au Sénégal, du 18 au 22 octobre, ont été présentés le 11 novembre par l'équipe technique du point focal Congo lors d'une cérémonie de restitution.

Quarante-cinq participants venus du Burkina Faso, du Sénégal, de Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Mauritanie et du Congo ont partagé les informations et les expériences afin de trouver les approches de la formation et l'emploi des jeunes dans leurs différents pays. Les assises du Sénégal s'inscrivaient, en effet, dans la continuité des ateliers pays sur les états de lieux des politiques Emploi-Formation. Le Congo l'avait organisé du 19 au 20 juillet avec l'appui technique du Bureau international de travail et l'Agence française de développement (AFD) en vue de faire un diagnostic sur les problématiques de l'emploi et de la formation, puis dégager les défis. La Jobs facility est un concept qui fait partie des trois composantes du projet d'Accompagnement et de renforcement des capacités pour la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de politiques Emploi-Formation des jeunes (ARPEJ). A Saly, les participants ont eu à cœur la volonté de construire un modèle type de système Emploi-Formation sur la base des états de lieux faits dans chaque pays et de permettre aux équipes techniques des pays de mieux maîtriser ou approfondir les concepts et le cycle du projet ARPEJ. « Il fallait trouver comment on pouvait mobiliser les dispositifs que nous pouvons implé-

menter dans les pays en tenant compte des expériences et des réalités de chaque pays. Il était question de proposer un modèle idéal de système emploi-formation applicable dans la sous-région, dans les pays bénéficiaires en tenant compte des écosystèmes spécifiques de chaque pays », a expliqué Auxence Léonard Okombi, le directeur général de la Formation qualifiante et de l'Emploi.

La délégation congolaise s'est réjouie d'avoir eu une meilleure connaissance sur la convention 122 de l'Organisation internationale du travail qui traite les politiques en matière de l'emploi et de la formation. Le Congo, a révélé Joseph Akondzo Nguiamo, directeur général du Travail, va ratifier rapidement cette convention « puisqu'il a reçu l'avis favorable de la Cour suprême qui avait été saisie. Certaines discussions sont déjà engagées au niveau de certaines commissions de l'Assemblée nationale. »

« Nous nous réjouissons aussi que la convention 122 soit déjà dans les différentes chambres du Parlement afin qu'elle soit ratifiée dans les meilleurs délais », a commenté Charles Makaya. La feuille de route définissant les prochaines étapes de la co-construction de la Jobs facility a été adoptée. Après l'atelier



Les participants à l'exposéAdiac

de Saly, la délégation congolaise participera en janvier 2022 à un deuxième atelier régional à Turin, en Italie, pour définir les types d'appui possibles aux pays bénéficiaires ainsi que les outils de suivi et évaluation. Un autre atelier national par pays est également prévu en février 2022 sous l'égide de l'AFD et du Bureau international du travail pour définir les priorités pays devant recevoir les appuis définis à Turin. En avril, sera organisé un autre atelier pour un suivi évaluation des premiers appuis apportés par le projet au pays. « Les objectifs au regard des résultats ont été atteints. En ce qui concerne le gouverne-

ment, une feuille de route a été mise en place, notamment celle qui décline les différentes étapes qui vont jusqu'en avril 2022. Le gouvernement mettra tout en œuvre pour faire que les étapes suivantes se réalisent dans les délais prescrits. En fonction de cela, un certain nombre de flux a été défini, le gouvernement se appropriera également et travaillera avec tous les partenaires que vous êtes, ainsi que ceux techniques et financiers pour faire en sorte que la politique de l'emploi tienne compte de tous ces aspects », a déclaré Charles Makaya, directeur de cabinet du ministre en

charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi.

Rohen D'Aigle Pierre, le représentant de l'AFD, a assuré la volonté de l'agence française de mettre les moyens et de l'énergie pour faire avancer le projet. Au Congo, l'AFD accompagne ARPEJ, un projet régional multi-pays mais aussi le projet Arcefa qui vise à accompagner les centres d'éducation, de formation et d'apprentissage, un outil et un levier pour améliorer l'employabilité des jeunes au Congo sans oublier l'Agence congolaise pour l'emploi et le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage.

James Golden Eloué

RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE

Le manque de subvention handicape les activités du secteur

Le ministre d'Etat, des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, a critiqué, le 12 novembre à Brazzaville, la non-inscription sur les écritures budgétaires de l'Etat de la subvention du Centre de recherche géologique et minière (CRGM) que dirige le professeur géologue Hilaire Elenga.

« Depuis 2014, le Centre ne figure plus sur la ligne budgétaire de l'Etat. Plus une seule ligne de budget, le personnel travaillant sur place prend des initiatives élogieuses. Nous n'allons pas faire de miracle mais nous espérons sur la compréhension des décideurs à tous les niveaux pour que ce centre reprenne vie. Ce serait un encouragement pour ce qui se fait déjà dans le cadre des initiatives internes. Nous travaillerons avec nos collègues et la hiérarchie car ils font beaucoup avec peu », a indiqué le ministre d'Etat, Pierre Oba.

Le constat fait par le ministre d'Etat fait suite aux échanges avec le directoire du Centre, l'ensemble du personnel et la visite des installations des laboratoires de pétrographie et de la minéralogie ainsi que celui de sédimentométrie et de géochimie.

L'action du CRGM couvre plu-



Le ministre d'Etat, Pierre Oba, au cours de la visite du Centre Adiac.

sieurs activités : recherche scientifique, expertise, innovation et transfert, analyse et expérimentation, prévention et sécurité minière, enseignement supérieur, formation professionnelle continue, diffusion de la connaissance et science ouverte.

Le directeur de ce centre, le Pr Hilaire Elenga, a témoigné qu'en collaboration avec

l'Université Marien-Ngouabi et l'Université Denis-Sassou-N'Gusso, l'institution qu'il pilote reçoit plusieurs étudiants dans le cadre de la formation. Quatre thèses et plusieurs mémoires en master ont été soutenus. Actuellement, ce centre travaille sur le projet intitulé « La cartographie géologique et des eaux ». Cependant, les échantillons de re-

cherche sont envoyés à l'étranger par manque de matériel adéquat. Depuis sa création en 2013, le centre est auteur de plusieurs publications et aspire à adhérer au Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur, une institution africaine créée en 1968.

« La vie dans ce centre est l'œuvre des initiatives internes du personnel qui,

d'ailleurs, sont encourageantes. Le centre a des équipements qui normalement devraient être acquis grâce à l'investissement de l'Etat. Les équipements de laboratoire que j'ai trouvés ici ont déjà permis quelques prouesses qui sont même publiées dans les revues internationales de sciences. Ces efforts encourageants qui sont parfois mal interprétés ont arraché mon admiration », a ajouté le ministre des Industries minières et de la Géologie.

Le Centre de recherche géologique et minière a, par ailleurs, plusieurs enjeux scientifiques et sociétaux : géologie et connaissance du sous-sol, gestion des eaux souterraines, risques et aménagement du territoire, ressources minérales et économie circulaire, transition énergétique et espace souterrain, données, services et infrastructures numériques.

Fortuné Ibara

VIE ASSOCIATIVE

La Dynamique Djiri avenir ouvre un centre de formation aux divers métiers

Dans le cadre de la prise en charge des jeunes filles et garçons scolarisés ou non, la Dynamique Djiri avenir, que dirige Francis seck Mangouani, a lancé officiellement, le 11 novembre dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri, l'incubateur « Djiri Tech-lab », un centre de formation, d'informations et d'orientation des métiers.

L'association la Dynamique Djiri avenir se fixe pour objectif de fournir de l'aide, du soutien, de l'encadrement, de l'accompagnement aux personnes vulnérables. Elle aidera les jeunes à concevoir, par exemple, des CV; à les coacher lors d'un entretien d'embauche...

Dans un premier temps, la maison se chargera de former les jeunes garçons et filles aux métiers d'informatique et de conduite avant de s'étendre sur d'autres formations. « Aujourd'hui, nous ouvrons des formations en informatique, notamment les cours d'initiation, la bureautique et les cours de conduite », a déclaré un des responsables de la Dynamique.

Il s'agit, a-t-il ajouté, d'offrir des opportunités et un milieu de vie adéquat à la jeunesse ou à toute personne désireuse de se former afin de devenir autonome. Bref, cette formation vise également l'insertion professionnelle pour ceux

qui ne sont pas allés loin à l'école. « La Dynamique Djiri avenir se veut être une structure alternative qui vise à faciliter la solidarité entre les fils et filles à travers la cohabitation de plusieurs catégories sociales », a renchéri le conseiller à l'Economie numérique du ministre Léon Juste Ibombo, Francis Seck Mangouani.

La maison sera assistée de « Kosala », une structure basée à Brazzaville chargée de promouvoir l'entrepreneuriat à travers des ateliers d'orientation afin de faciliter l'insertion des personnes désireuses à s'auto employer. La Dynamique Djiri avenir maison communautaire dispose déjà des salles équipées en matériel informatique et, en fonction des besoins exprimés par la population, d'autres outils s'ajouteront à ceux existants, a indiqué Francis Seck Mangouani. Notons que la formation est gratuite.

Jean Jacques Koubemba

ENVIRONNEMENT

La Cicos octroie des outils et règlements de gestion des déchets au ministère des Transports

La remise du don a eu lieu récemment à Brazzaville, au siège du ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.

Le don a été reçu symboliquement par le conseiller administratif et juridique du ministre en charge des Transports, Ali Litho, des mains de la secrétaire générale de la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos), Enaw née Judith Efundem Agbor, en présence du premier conseiller, chef de coopération à la délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Karl Rawert. Il a été composé de quatorze bacs et des règlements communs pour l'entretien des déchets issus des unités fluviales et des plateformes portuaires.

« Je voudrais remercier la Cicos et l'UE ainsi que notre administration qui est en charge de la gestion de nos cours d'eau, mais également nos différentes sociétés sous tutelle qui sont en charge de la gestion de nos ports à implémenter les textes et les règlements qui nous ont été transmis par la Cicos à tout mettre en œuvre afin que cet outil qui a été mis à la disposition de la République du Congo ne soit pas, comme l'a dit madame la secrétaire générale, perché quelque part et non utilisé », a recommandé Ali Litho, tout en demandant qu'il soit réellement utilisé pour la sécurisation des cours d'eau et des navires.

Auparavant, la secrétaire générale de la Cicos a souligné que ce projet répond à l'une des

problématiques majeures qui est la sécurisation de la navigation par voie d'eau intérieure. « Qu'est-ce que la Cicos a à faire avec la question de l'environnement du bassin ? S'il y a un lien qui se crée, ce lien est très étroit, à savoir que si le fleuve devient notre poubelle naturelle, il est très probable que lors des déplacements des unités fluviales, c'est très facile pour l'hélice d'un bateau d'être étranglé par les déchets et l'accident est vite arrivé », a-t-elle rassuré.

Pour sa part, Karl Rawert a rappelé que ces outils de gestion représentent dans leur ensemble une composante importante du projet d'« Appui à la réglementation, la facilitation, la sécurisation et la durabilité du transport fluvial dans l'espace Cicos », réalisé dans le cadre du Programme d'appui à la gouvernance des infrastructures régionales et nationales en Afrique centrale, financé par l'Union européenne à travers le 11e Fonds européen de développement. « Notre souhait est que ces conteneurs servent non seulement à récolter les déchets mais également à aider les acteurs des ports à prendre conscience de l'importance d'une gestion responsable des déchets pour l'homme et pour son environnement, et qu'ils concourent à solidifier toute la chaîne de gestion des déchets », a-t-il expliqué.

Guillaume Ondze

LIBYE

La communauté internationale appelle à des élections «crédibles»

Dix ans après la chute de Mouammar Kadhafi, la Libye va-t-elle pouvoir sortir du chaos? La communauté internationale veut y croire en appelant, le 12 novembre, à la tenue d'élections «inclusives» et «crédibles» en décembre et en menaçant de sanctions tous ceux qui y feraient obstacle.

«La transition libyenne doit être menée à son terme et les élections doivent se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Les six semaines qui viennent sont déterminantes», a déclaré le président français, Emmanuel Macron, en clôturant la conférence internationale sur la Libye à Paris.

Mais les obstacles demeurent. Car «après une décennie de violences, de divisions, d'instabilité, la perspective des élections suscite le doute, voire l'opposition de tous ceux qui redoutent le changement démocratique et de tous ceux qui sont devenus les profiteurs de guerre», a-t-il averti.

La présidentielle du 24 décembre - la première de l'histoire du pays - et les législatives restent, en effet, très incertaines sur fond de regain de tensions entre camps rivaux, entre ouest et est du pays, à l'approche de l'échéance.

Ces scrutins, aboutissement d'un processus politique laborieux parrainé par l'ONU, sont censés tourner la page d'une décennie de chaos depuis la chute du régime Kadhafi en 2011 et mettre fin aux divisions et aux luttes fratricides.

«Tous les Libyens sont d'accord pour dire qu'il y aura des élections le 24 décembre», a assuré Mohamed Al-Manfi, le président du Conseil présidentiel libyen, présent à Paris. «Organiser les élections simultanément à la date prévue est un objectif historique que nous allons nous efforcer de réaliser», a pour sa

part affirmé le Premier ministre, Abdelhamid Dbeibah. Menace de sanctions Mais, pour Abdelhamid Dbeibah, l'autre priorité est, d'ici cette échéance, d'«obtenir des garanties concrètes que les résultats de ces élections seront acceptés et que ceux qui les rejettent se verront imposer des sanctions».

«Organiser les élections simultanément à la date prévue est un objectif historique que nous allons nous efforcer de réaliser»

part affirmé le Premier ministre, Abdelhamid Dbeibah.

Une préoccupation partagée par la trentaine de dirigeants présents, qui ont averti dans la déclaration finale: «les personnes ou entités à l'intérieur ou à

l'extérieur de la Libye qui tenteraient d'entraver, de remettre en cause, de manipuler ou de falsifier le processus électoral et la transition politique devront rendre des comptes».

Les observateurs soulignent le risque que les résultats de la présidentielle soient rejetés par une partie ou une autre - et que le pays sombre alors de nouveau dans la violence, avec un président contesté et sans Parlement.

La déclaration finale a été signée par des pays impliqués au côté des belligérants - l'Égypte, les Emirats arabes unis ou la Russie auprès de l'homme fort de l'est libyen, la Turquie auprès du camp de Tripoli - ou dans le règlement de la crise (Allemagne, Italie, France). Elle a également été approuvée par les États-Unis, dont la vice-présidente, Kamala Harris, a participé à la réunion, et par les

pays voisins de la Libye, Égypte, Algérie ou Tunisie en tête. Le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a notamment été reçu à déjeuner par Emmanuel Macron avant la conférence.

Emmanuel Macron, qui a déjà organisé deux conférences sur la Libye en 2017 et 2018, s'était vu reprocher d'avoir favorisé l'homme fort de l'est libyen, le maréchal Khalifa Haftar, au détriment du camp de l'Ouest même si Paris affiche désormais une plus grande neutralité.

Départ des mercenaires

La conférence de Paris a aussi endossé «le plan libyen de départ des forces et mercenaires étrangers». Plusieurs milliers de mercenaires russes - du groupe privé Wagner -, syriens pro-turcs, tchadiens et soudanais sont encore présents en Libye, selon l'Elysée. Emmanuel Macron a insisté sur la

nécessité d'un retrait «sans délai» des «mercenaires et forces militaires» de la Russie et la Turquie, qui a aussi déployé des soldats. Il y va de «la stabilité et de toute la région», a-t-il martelé, en se félicitant d'un «premier pas» avec l'annonce, le 11 novembre, du retrait de trois cents mercenaires côté maréchal Haftar.

Mais la Turquie se montre peu pressée d'engager un retrait de ses forces.

«Le retrait doit être complet et par étape, progressivement, et de façon synchronisée» entre l'est et l'ouest, a relevé pour sa part le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, dans une conférence de presse séparée.

«Si l'équilibre des forces sur le terrain est brisé, le risque de reprise des combats va s'aggraver», a-t-il insisté. «Il y a un certain nombre de réticences côté turc. C'est une bonne chose qu'on puisse voir un premier retrait, ça va servir d'exemple. Les choses ont démarré», a résumé, pour sa part, la chancelière allemande Angela Merkel.

AFP

PAIX

L'ONU renouvelle sa mission en Centrafrique, sans soutien russe ni chinois

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté vendredi par 13 voix sur 15 une résolution renouvelant pour un an sa mission Minusca de Casques bleus en Centrafrique, la Russie et la Chine choisissant l'abstention.

La Minusca, qui fait partie des plus grosses et coûteuses missions de l'ONU, continuera ses opérations avec un maximum de 14.400 militaires et 2.420 policiers. Le renforcement des troupes décidé il y a près d'un an pour les élections est ainsi confirmé pour 12 mois supplémentaires.

Les États-Unis, par la voix de l'ambassadeur Richard Mills, ont regretté le silence du texte sur les accusations de violations des droits humains portées par l'ONU à l'encontre des paramilitaires du groupe de sécurité privé russe Wagner, soutenus par Moscou et déployés dans le pays à la demande des autorités centrafricaines. Washington a aussi déploré que la résolution ne mentionne pas l'attaque du 1er novembre commise contre un bus de Casques bleus égyptiens, dont dix ont été blessés, par la garde du président Faustin-Archange Touadéra. Les services de ce dernier ont justifié les tirs en accusant les militaires égyptiens d'avoir pris des

photos de la résidence du chef de l'Etat, ce qui est interdit, et d'avoir refusé d'arrêter leur véhicule.

Ambassadrice adjointe de la Russie à l'ONU, Anna Evtigineeva a expliqué l'abstention de son pays par les «scandales» qui ont touché la Minusca, des «violences sexuelles» à la «contrebande de ressources naturelles», dont sont accusés depuis peu des militaires portugais. «Nous ne pouvons pas dire que le travail réalisé par la Minusca a été professionnel et compétent», a-t-elle dit.

La diplomate russe a aussi rejeté les critiques américaines, dénonçant des accusations jugées «fallacieuses et infondées» contre les instructeurs russes déployés en Centrafrique qui font, selon elle, un travail essentiel pour la stabilité du pays. La Chine a quant à elle justifié son abstention par l'absence dans la résolution d'une mention sur le respect dû aux dirigeants du pays.

Julia Ndeko avec AFP

MALI

Le déploiement de mercenaires russes dans le pays serait inacceptable

Paris a averti, le 12 novembre, Moscou que le déploiement de mercenaires de la société paramilitaire russe Wagner dans la bande sahélo-saharienne serait «inacceptable», lors d'une rencontre ministérielle.

Les ministres français des Affaires étrangères et des Armées, Jean-Yves Le Drian et Florence Parly, ont, lors d'un entretien à Paris avec leurs homologues Sergueï Lavrov et Sergueï Choïgou, «exprimé le caractère inacceptable que revêtirait le déploiement de mercenaires de Wagner dans la bande sahélo-saharienne», alors que la junte au pouvoir à Bamako menace de recourir aux services de cette société privée russe soupçonnée proche du président Vladimir Poutine.

Les deux ministres français ont «réitéré leurs messages de fermeté quant aux risques de déstabilisation régionale et d'atteinte aux intérêts de la France et de ses partenaires engagés dans la lutte contre le terrorisme au Sahel».

Ces derniers mois, les relations entre la France, ex-puissance coloniale et partenaire historique, et le Mali se sont dégradées, après un nouveau coup

d'Etat à Bamako.

Dans la foulée, Paris a entrepris en juin de réorganiser son dispositif militaire au Sahel, en quittant notamment ses trois bases les plus au nord du Mali pour les recentrer autour de Gao et Ménaka, aux confins du Niger et du Burkina Faso. Ce plan prévoit une réduction des effectifs, de plus de 5 000 actuellement, à 2 500-3 000 d'ici à 2023.

La tension est montée d'un cran en septembre, lorsque le Premier ministre de transition malien, Choguel Kokalla Maïga, a accusé Paris d'un «abandon en plein vol».

Avec cette baisse d'effectifs militaires français, «les terroristes se sentent de plus en plus à l'aise» au nord du Mali, a soutenu, le 11 novembre, Sergueï Lavrov en recevant à Moscou son homologue malien, Abdoulaye Diop.

Les chefs des diplomatie russe et malienne ont réaffirmé à cette occasion leur souhait

de poursuivre le partenariat militaire entre les deux pays, arguant d'un risque terroriste renforcé par le retrait partiel des troupes françaises.

Sergueï Lavrov a indiqué que Moscou continuerait de livrer «des équipements, des munitions, des armements» et à former des officiers maliens pour que Bamako puisse se défendre «efficacement» contre la menace terroriste.

Lui et Abdoulaye Diop ont, en revanche, démenti tout contrat entre Bamako et des sociétés militaires privées russes.

«Aucun contrat n'a été signé dans ce secteur», a affirmé Abdoulaye Diop, selon ses propos traduits en russe, ajoutant que ces allégations visaient à discréditer Bamako.

Selon Sergueï Lavrov, Moscou n'intervient pas dans les activités de ces «structures créées par des citoyens russes qui concluent eux-mêmes leurs contrats».

AFP

FORUM SUR LA PAIX DE PARIS

L'Afrique bénéficie de transferts technologiques pour la production des vaccins

Le président français a salué les chefs d'Etat présents, « montrant que le dialogue se poursuit et est indispensable ». En Afrique, notamment au Sénégal, en Afrique du Sud et au Rwanda, les transferts technologiques ont été actés pour augmenter la production des vaccins sur place.

Emmanuel Macron a souligné la crise du multilatéralisme, la remise en cause d'accords signés, qui ont poussé à « bâtir de nouveaux destins collectifs », et s'est félicité du retour des Etats-Unis dans le club du multilatéralisme. Il croit au « multilatéralisme efficace », qui a besoin de plus de force, plus de légitimité, avec des réponses concrètes, avec de nouveaux acteurs, de nouvelles méthodes, de nouvelles coalitions et à fixer le cap par des rendez-vous réguliers. Il a proposé une méthode, celle de la coopération, associant les Etats, les entreprises, les ONG, les structures régionales, les académies, les activistes pour « bâtir des coalitions d'actions, comme la COP sur le climat, comme tous les porteurs de projets le font ». Puis Emmanuel Macron a fait le point sur les engagements pris en 2020, sous l'appellation suivant : « Le consensus de Paris » dont les objectifs sont d'aller au bout de la réponse universelle à la pandémie.

Ainsi, au milieu du premier trimestre 2022, la France aura dépassé les 120 millions de doses offertes. Mais, les engagements

de G7 et du G20 ne sont pas suffisants, a reconnu le président français. « On vaccine dix fois moins vite sur le continent africain », a rappelé Emmanuel Macron, avant d'appeler à accélérer la cadence, en accélérant les dons de doses ; puis en renforçant la transparence sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en troisièmement en renforçant le système de santé dans les pays les plus fragiles, en accroissant le partenariat avec l'Unicef, et collectivement « bâtir une aide renforcée à l'égard des systèmes de soins primaires ». Cette solidarité sera concrétisée lors du sommet Union européenne/ Union africaine, qui se tiendra à Bruxelles, en février 2022.

Le chef de l'Etat français a aussi appelé à accélérer les moyens de lutte contre la pandémie sur tous les continents. En Afrique, notamment au Sénégal, en Afrique du Sud et au Rwanda, les transferts technologiques ont été actés pour augmenter la production des vaccins sur place. La Côte d'Ivoire devrait suivre. Le continent africain ne représente que 20% de vaccins - quelles que

soient les épidémies -, et n'a que 2% de capacité de production. Il faut donc, dans la durée, contre ce virus et au-delà, poursuivre ces transferts de technologie et des capacités de production, a insisté Emmanuel Macron. Il a aussi appelé à adopter un cadre clair dans le cadre du G20, puis à lever les restrictions aux exportations qui ont été un blocage, améliorer la transparence sur les contrats d'approvisionnement en obtenant un accord à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), « pour que le partage de la propriété ne soit plus une entrave à l'accès équitable et bâtir un mécanisme solide de prévision et d'alerte précoce des crises sous l'égide de l'OMC ».

Réduire les inégalités aggravées par la pandémie

Le deuxième engagement pris en 2020, c'est de réduire les inégalités aggravées par la pandémie. Parmi les avancées dans le domaine, il y a les Droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international, en vue d'accompagner la sortie de crise. Soit 650 milliards de dollars. Une partie de ces DTS des pays les plus

riches a été réallouée vers les pays à revenu intermédiaire et les pays en développement. La part de l'Afrique était de 33 milliards de dollars. Elle a été portée à 100 milliards de dollars, couvrant seulement un tiers des besoins africains sur un an. L'autre avancée est une taxation des profits des multinationales, notamment des produits numériques pour l'égalité mondiale.

En matière d'éducation, la crise a privé au moins 1,5 milliard d'enfants d'école. Au moins 11 millions de jeunes filles et de jeunes garçons ne retrouveraient pas l'école, principalement sur le continent africain. Il faudrait investir davantage dans l'éducation qui est « une cause mondiale ». « La pandémie, le terrorisme ont pour victimes nos enfants », a martelé Emmanuel Macron, citant le cas des pays du Sahel où des écoles subissent des fermetures à cause de « cette politique de terreur ».

Sur la lutte contre les inégalités, notamment la démographie mondiale, dont les migrations ne sont qu'une conséquence, elle doit conduire à un réaménagement des financements, la pensée

même, de « notre organisation internationale. Nous ne pourrions durablement, avoir un nord qui vieillit, de plus en plus en bonne santé, sud qui fait de plus en plus d'enfants, avec si peu de perspectives. Tout cela ne créera que tension, si nous ne savons pas mettre au cœur de nos politiques de développement, de l'investissement, la question démographique, et des inégalités qu'elle crée », a souligné Emmanuel Macron. Le troisième axe, c'était de redéfinir le consensus et l'engagement sur le climat et la biodiversité. « Les jeunesses de tous nos pays nous appellent à faire plus, sur notre capacité collective à tenir nos promesses en matière d'engagement climatique à 1,5° d'ici à la fin du siècle et les fameux 100 milliards de dollars pour aider les pays en développement », a rappelé le président français, qui s'est félicité, par ailleurs, de l'engagement pris lors du G20 d'arrêter le financement international d'achats de centrales à charbon, « une révolution », selon lui, avant d'insister sur le renforcement de la démocratie et du genre.

Noël Ndong

COVID-19

Le manque de vaccins pourrait causer une perte mondiale de 5,3 billions de dollars

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) prévient que l'incapacité à livrer suffisamment de vaccins aux pays à faible revenu pourrait causer une perte économique de 5,3 billions de dollars. Le président de la Banque mondiale, quant à lui, a critiqué le manque de clarté des donateurs.

L'incapacité à livrer suffisamment de vaccins aux pays à faible revenu se répercutera sur l'ensemble de l'économie mondiale et pourrait coûter jusqu'à 5 300 milliards de dollars de pertes économiques sur cinq ans, a déclaré la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva. Le FMI met en garde contre une forte divergence dans la reprise économique entre les pays riches et le reste du monde, en raison de l'inégalité des vaccins covid-19 et d'une puissance de feu fiscale inégale.

En plus de la « grande fracture vaccinale », la patronne du FMI souligne qu'une forte divergence dans la reprise économique entre les pays riches et pauvres était une préoccupation majeure. La production économique des économies avancées devrait revenir aux tendances d'avant la pandémie d'ici à 2022. « Mais la plupart des pays émergents et en développement mettront encore de nombreuses années

à se rétablir », a-t-elle déclaré, soulignant que les pays les plus pauvres courent un plus grand risque d'inflation. Les prix des aliments, a-t-elle noté, ont augmenté de plus de 30 % au cours de la dernière année.

Et les gouvernements de nombreux marchés émergents et économies en développement sont dans des positions plus faibles en raison de la pandémie de covid-19, avec des dettes croissantes et moins de pouvoir fiscal pour soutenir leurs économies. La patronne du FMI a averti les pays à faible revenu qu'il était « temps d'examiner attentivement (leur) dette ». Car il pourrait y avoir un resserrement de la politique dans les économies avancées au cours des prochains mois, ce qui aurait des répercussions sur les pauvres du monde. Elle poursuit la pression sur les pays riches afin qu'ils canalisent leurs droits de tirage spéciaux récemment reçus pour aider à fournir des prêts à taux zéro

aux pays à faible revenu. Elle a également exhorté à agir contre le changement climatique, appelant à une tarification du carbone et affirmant que le développement vert pourrait augmenter le produit intérieur brut mondial de 2 % cette décennie et créer trente millions de nouveaux emplois.

Le président de la Banque mondiale, David Malpass, a pour sa part critiqué les donateurs pour ne pas avoir été clairs avec les pays à faible revenu sur les vaccins covid-19 qu'ils envoient et quand ils seront livrés, tout en encourageant les pays à revenu élevé à céder leur place pour plus de doses aux pays à faible taux de vaccination. Il trouvait essentiel que les pays destinataires aient des dates précises pour les livraisons attendues. « La Banque mondiale pourrait aider à financer les achats et les chaînes d'approvisionnement à température contrôlée », a-t-il déclaré.

N.Nd.

SPOUTNIK V

Le processus en vue d'une éventuelle homologation a repris

Le processus en vue d'une homologation d'urgence pour le vaccin anti-Covid Sputnik V fabriqué en Russie a redémarré, après avoir été bloqué pendant plusieurs mois.

« Il faut qu'il y ait encore beaucoup d'échange d'informations avant que le processus (d'homologation) ne soit bouclé, mais le processus avance de nouveau et c'est une très bonne nouvelle », a déclaré la docteur Mariangela Simao, chargée de l'accès aux médicaments à l'OMS, lors d'un point de presse de l'organisation à Genève. Une homologation d'urgence de l'OMS donnerait non seulement un label de qualité à ce vaccin déjà injecté depuis la fin de l'année dernière en Russie et dans d'autres pays dont le Congo, mais il pourrait surtout ouvrir la voie à une reconnaissance plus large et permettre in fine aux gens vaccinés avec ce sérum de voyager avec un pass sanitaire.

L'homologation d'urgence pourrait aussi permettre au système Covax chargé d'approvisionner en particulier 92 pays en développement, de l'ajouter à sa palette de sérums actuels et pallier aux problèmes d'approvisionnement.

Pour l'heure ni les Etats-Unis ni l'Agence européenne des médicaments n'ont homologué le russe. Mais, a souligné la docteur Simao, « nous attendons encore le dossier complet sur Sputnik », qui permet-

tra d'avancer. « Nous sommes en discussions avec le candidat, le gouvernement russe, différentes parties du gouvernement russe », a-t-elle précisé.

Il resta aussi des problèmes en termes d'inspections auprès des fabricants notamment.

Lors d'un récent sommet du G20 à Rome, Vladimir Poutine et Xi Jinping avaient plaidé pour une reconnaissance mutuelle des vaccins anti-Covid disponibles. La Russie, avait fait valoir le président russe, a été le premier pays du monde à homologuer un vaccin contre le Covid-19, le Sputnik V qui fait preuve d'un haut niveau de sécurité et d'efficacité, selon lui.

Selon des statistiques compilées par l'AFP, Sputnik est déjà utilisé dans 48 pays, dont la Russie, l'Algérie, l'Argentine, l'Inde, l'Iran, le Mexique, le Pakistan ou encore les Philippines, les Emirats ou le Venezuela.

Pour l'heure, l'OMS a homologué les vaccins anti-Covid de l'indien Bharat Biotech, de Pfizer-Biontech, de Moderna, d'Astra Zeneca (l'OMS compte deux vaccins AZ dont l'un fabriqué en Inde), de Johnson&Johnson, de Sinopharm.

AFP

COP26

Discussions âpres pour parvenir à un compromis

D'âpres discussions sur les énergies fossiles, la réduction des émissions et l'aide aux pays pauvres opposaient vendredi les négociateurs à la COP26 de Glasgow, considérée comme cruciale pour remettre sur les rails la lutte contre le changement climatique.

Tôt dans la matinée, la présidence britannique a publié un nouveau projet de déclaration finale, mais il reste un petit nombre de points clés sur lesquels trouver un accord, a lancé le président de la conférence Alok Sharma en ouvrant une plénière pour recueillir les avis des délégations sur ce texte.

Un euphémisme pour des questions aussi controversées

Londres a fait un mantra pour la COP26 du slogan «Maintenir 1,5 en vie», en référence à l'accord de Paris qui fixe l'objectif de contenir la hausse de la température bien en deçà de +2°C par rapport à l'ère pré-industrielle, si possible +1,5°C. Car le monde se dirige toujours vers un réchauffement «catastrophique» de +2,7°C, selon l'ONU, malgré les nouveaux engagements à l'échéance 2030 annoncés juste avant et depuis le début de la COP.

Le projet appelle donc les Etats membres à relever leurs engagements de réduction d'émissions plus régulièrement que prévu dans l'accord de Paris, et ce dès 2022. Même si la possibilité d'aménagements pour «circons-

stances nationales particulières» a été ajoutée.

Mais les pays pauvres estiment que les riches doivent faire plus, car ils sont responsables de l'immense majorité des émissions. Demander le même effort à tous «n'est pas juste», a insisté le représentant du Kenya, rappelant que le réchauffement pour son pays «n'est pas une statistique, c'est une question de vie ou de mort».

L'émissaire américain John Kerry a défendu cet appel à accélérer l'atténuation du réchauffement par la réduction des émissions. «La science est là», a-t-il lancé en référence aux derniers rapports alarmants des experts climat de l'ONU (Giec). Il faut «agir maintenant».

Il a également défendu l'inclusion très controversée d'une mention de la sortie du financement des énergies fossiles, assurant que subventionner la principale source d'émissions de gaz à effet de serre constituait «la définition même de la folie».

L'Arabie Saoudite s'était de son côté sans surprise vivement opposée au texte, appelant à rester fidèle à l'accord de Paris, qui ne mentionne pas les énergies fossiles.

La finance climat complique éga-



lement la conclusion d'un accord. Les pays pauvres, affichant la confiance rompue après l'échec des plus riches à tenir leur promesse de débloquer 100 milliards de dollars d'aide par an, rejettent les assurances renouvelées des pays développés à faire mieux. Le projet de déclaration appelle ainsi les pays riches à remplir, et même aller au-delà, de leur promesse non tenue. Et à doubler d'ici 2025 l'aide spécifiquement consacrée à l'adaptation aux effets du changement climatique, alors que c'est le financement des

réductions d'émissions qui capte 75% du total.

Les plus pauvres, qui comptent pour une part insignifiante des émissions mondiales alors qu'ils sont les plus exposés aux conséquences dramatiques du changement climatique, insistent donc également pour que les financements prennent en compte les pertes et préjudices qu'ils subissent déjà à un rythme de plus en plus fréquent.

Mais sur ce point, le projet de déclaration propose d'accélérer la mise en oeuvre de dispositifs

déjà prévus sans objectifs chiffrés dans le temps.

«Nous sommes extrêmement déçus» que la proposition d'un dispositif spécifique n'ait pas été retenue, a lancé le représentant guinéen au nom du groupe G77+Chine (plus de 100 pays en développement et émergents).

«Nous voulons voir notre proposition dans le texte», a-t-il insisté, d'autant «qu'elle a été faite par la totalité du monde en développement», grands pays émergents compris.

Toutes enveloppes confondues, les estimations de besoins de financements des groupes de pays moins développés vont maintenant de 750 milliards à 1.300 milliards de dollars par an. Une fourchette confirmée par un projet de rapport du Giec.

Le texte devra donc évoluer avant que les près de 200 pays présents puissent s'accorder sur son adoption et le marteau tomber pour mettre fin à deux semaines de COP26. Alok Sharma affichait toujours son espoir d'achever les travaux «plus tard aujourd'hui» comme prévu, mais la conférence semblait se diriger tout droit vers les prolongations.

AFP

LUTTE CONTRE LA COVID 19

Les Brasseries du Congo offrent du matériel médical à l'hôpital général Adolphe Sicé

Le Directeur général des Brasseries du Congo (Brasco) et président de la Fondation Brasco, François Gazania a remis le 10 novembre à Lambert Chakirou, Directeur général de l'hôpital général Adolphe Sicé, 10 manomètres et 10 humidificateurs qui vont servir à régler le débit d'oxygène des patients atteints de la forme grave de la Covid 19 admis dans cet hôpital.

Ce don vient apporter un appui au Programme national de riposte à la pandémie de la Covid 19 qui sévit dans le monde en général et au Congo en particulier. En effet, avec la recrudescence de la maladie en République du Congo et à Pointe-Noire notamment, la prise en charge des patients atteints de la Covid 19 devient de plus en plus difficile. C'est ainsi que l'Etat et les structures sanitaires ont lancé un appel aux partenaires qui peuvent apporter tant soit peu une aide multiforme pour soulager les malades atteints de cette maladie.

Entreprise responsable et citoyenne, les Brasseries du Congo à travers sa Fondation s'emploie à soutenir les communautés dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'environnement et ce don fait à l'hôpital général Adolphe Sicé s'inscrit dans cette dynamique « Notre appui de ce jour consiste donc dans la remise de 10 manomètres ainsi que de 10 humidificateurs qui vont servir aux patients atteints de la forme grave de la Covid

19. A travers ce geste, il s'agit pour la Fondation Brasco de soutenir des acteurs dynamiques que vous êtes, engagés dans ce combat de portée non seulement nationale mais également mondiale » a dit le Directeur général de Brasco et d'ajouter « En vous remettant ce lot de matériels sanitaires, nous n'avons aucun doute du bon usage qu'en fera le personnel de santé et de la plus-value que ces équipements apporteront dans la prise en charge des malades » avant de féliciter le personnel de santé qui à travers les efforts et sacrifices consentis, contribue à faire baisser le taux de létalité et à augmenter le taux de guérison.

En recevant ce lot de matériels, Lambert Chakirou, directeur général de l'hôpital général Adolphe Sicé a remercié les Brasseries du Congo pour ce louable geste qui va soulager les malades admis dans son hôpital. Notre souhait est que ce partenariat demeure toujours pour qu'à



chaque sollicitation vous veniez en aide à l'hôpital et surtout aux malades ».

Heureux et satisfait de bénéficier de ce matériel qui va apporter un plus dans la prise en charge des malades du Covid 19, Dr Michel Mankou, médecin spécialiste des maladies infectieuses, chef de l'unité Covid 19 à l'hôpital général Adolphe Sicé a exprimé ses sentiments de reconnaissance au généreux donateur en disant que ce don est d'un grand apport pour l'hôpital car il va faciliter le travail des personnels soignants et soulager les patients.

Il sied de rappeler que depuis la survenue du virus de la Covid 19 dans notre pays, BRASCO n'a cessé d'apporter un support multiforme aux structures sanitaires.

UNESCO

Réélection d'Audrey Azoulay à la tête de l'organisation

L'ambassadeur permanent du Brésil à l'Unesco, Santiago Irazabal Mourao, qui préside la conférence générale réunie à Paris jusqu'au 24 novembre, a félicité, au nom de tous les États-membres, la réélection pour quatre ans et à une large majorité de la Française Audrey Azoulay, pour un second mandat qu'elle a souhaité tourné tout particulièrement vers l'éducation et la préservation de l'environnement.

Élue en 2017, Audrey Azoulay était seule en lice pour le nouveau mandat à la tête de l'Unesco et a obtenu 155 votes pour 165 votants (neuf contre, une abstention). « *Je veux d'abord vous dire merci du fond du cœur, pour cette confiance si clairement exprimée* », a déclaré la directrice générale, sous les applaudissements. Audrey Azoulay avait été élue

communauté éducative, [car] l'éducation augmente la prise de conscience sur la fragile beauté de la nature ».

Audrey Azoulay espère également « *un nouveau contrat pour la planète* », qui passera par « *doubler la taille des territoires protégés par l'Unesco d'ici à 2030* » dans le but de « *protéger 30% de la surface de la terre* ». L'Unesco ayant « *une*

ger en tant qu'humanité, via la Communauté des nations, autour de ces biens communs, dont nous avons la garde ici à l'Unesco », et a souligné « *l'unité* » et le « *soutien de partout dans le monde* » exprimé « *très tôt* » pour sa personne, un signe selon elle de « *confiance mutuelle* » au sein d'une institution autrefois très divisée, qu'elle a contribué à apaiser durant son premier mandat.

Audrey Azoulay avait pris ses fonctions dans un contexte détérioré, notamment en raison du départ des États-Unis et d'Israël -coïncidant avec son élection. Les deux pays accusaient l'institution de parti-pris pro-palestinien, sur fond de remise en cause frontale du multilatéralisme par l'administration Trump. Sous le premier mandat d'Audrey Azoulay, on a également constaté l'accroissement des contributions obligatoires des États-membres de l'Unesco de 3% et leurs contributions volontaires de 50%, un succès. Audrey Azoulay est la deuxième femme à avoir été élue à la tête de l'Unesco.

Noël Ndong



« Nouveau contrat social pour l'éducation [...], en encourageant la recherche sur l'apprentissage et en promouvant le dialogue avec la communauté éducative, [car] l'éducation augmente la prise de conscience sur la fragile beauté de la nature »

en novembre 2017, après avoir été ministre de la Culture. Pour son second mandat, elle a affiché des objectifs élevés avec un « *nouveau contrat social pour l'éducation [...], en encourageant la recherche sur l'apprentissage et en promouvant le dialogue avec la*

contribution unique à faire (...) en forgeant une nouvelle forme d'éthique environnementale », a-t-elle lancé. A savoir « *combiner la protection de la nature et l'emploi durable* », ou encore de bâtir « *une nouvelle diplomatie de l'eau* ». Elle a appelé à « *nous enga-*

1946-2021

L'institution fête ses 75 ans

Dans le cadre de la 41e session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), la célébration du 75e anniversaire de la création de cette organisation a eu lieu solennellement le 12 novembre à son siège de la Place Fontenoy, à Paris, en présence des délégations permanentes des États membres de l'Unesco, membres associés, observateurs et dirigeants des pays membres dont la République du Congo, représentée par sa ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Édith Delphine Emmanuel.

Créée en novembre 1945 et officiellement mise en service en 1946, l'Unesco est l'une des plus grandes organisations spécialisées des Nations unies, chargée de resserrer la coopération entre les pays dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture pour la paix et le respect de la justice, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue, de religion, conformément à l'esprit de la charte de cette organisation.

Actuellement, l'Unesco compte 193 pays membres et 11 membres associés. C'est une institution visitée historiquement par les plus grands intellectuels et artistes, entre autres, le peintre espagnol Pablo Picasso ; le président sud-africain, Nelson Mandela ; l'anthropologue français Claude Lévi-Strauss, qui y prononça, dès 1952, un plaidoyer contre le racisme.

Sa devise, ambitieuse, est gravée en dix langues sur un mur de pierre érigé dans son siège parisien. « *Les guerres prenant nais-*

sance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix », peut-on lire.

Si ce vœu pieux n'a pas résisté à l'épreuve du réel, les conflits meurtriers n'ayant jamais cessé, l'organisation affiche de nombreux succès.

« *C'est une idée immense, après les censures, les stigmatisations et les autodafés (du second conflit mondial, NDLR), que de considérer comme universel ce que chaque civilisation, chaque culture, a produit de plus beau* », a reconnu le Premier ministre français, Jean Castex. L'Unesco

mène « *la seule guerre juste, la seule qui vaille d'être menée, celle contre l'ignorance* », a-t-il poursuivi.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a loué, dans une vidéo en ligne, une organisation « *au centre du réseau* » onusien, quand le pape François, également à distance, a qualifié l'Unesco d'« *interlocuteur privilégié du Saint-Siège au service de la paix, de la solidarité des peuples (...) et de la protection du patrimoine culturel de l'humanité* ».

Signée en 1972, la Convention du patrimoine mondial, la plus connue de l'Unesco, protège plus

de mille sites culturels et naturels, classés dans 167 pays.

L'Unesco, tout au long de son histoire, a tenté de définir des normes, au travers de conventions longuement discutées, telles celles sur le droit d'auteur (1952), le trafic illicite de biens culturels (1972), ou le patrimoine culturel immatériel (2003), dont la signature a pris... soixante ans. Mais elle reste souvent critiquée pour son manque de dynamisme et la faiblesse de ses réalisations concrètes.

À propos du patrimoine culturel immatériel, les deux Congo postulent pour l'inscription de la

« *rumba* » à cette institution. Parmi les actions menées récemment, l'Unesco affirme avoir joué un rôle important durant la pandémie de covid-19 en permettant à 400 millions d'enfants de poursuivre leur scolarité. Et, pour les questions climatiques, elle a fait de la préservation de l'environnement l'une de ses priorités pour les années à venir.

« *Nous vivons un moment critique : l'existence de la planète et de l'humanité sont menacées* », s'est alarmée Audrey Azoulay, directrice générale, dont le mandat de quatre ans a été reconduit le 9 novembre dernier, appelant à faire « *le pari de l'intelligence collective* ».

Pour conclure ce segment de haut niveau de l'Assemblée générale, elle a cité le poète chilien Pablo Neruda et sa « *foi absolue en la destinée des humains* » pour clore l'évènement : « *Je sais qu'un jour nous verrons la lumière absolue. Que nous progresserons ensemble. Cet espoir est irrévocable.* »

Marie Alfred Ngoma avec l'AFP



Des dirigeants membres de l'Unesco au 75e anniversaire de l'institution, Paris, le 12 novembre 2021 Crédit photo : Julien de Rosa/Pool/AFP

ClientEarth⁺

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Consultant(e) national(e) ou international(e) – Analyse des données communautaires – Gabon et République du Congo

ClientEarth est une organisation non gouvernementale de droit de l'environnement fondée en 2007 et travaillant au Gabon et en République du Congo depuis 2012. Cet avis d'appel d'offres concerne une consultation à court terme pour un professionnel de suivi et d'évaluation ayant des compétences en analyse de données pour entreprendre une étude de base sur les organismes de gestion des forêts communautaires pour une importante subvention institutionnelle, dirigée par ClientEarth.

Informations sur le poste

Lieu d'affectation : A domicile.

Type de contrat : Contrat de consultation d'une durée maximale de 12 jours - entre la fin du mois de novembre 2021 et la fin du mois de janvier 2022 - à convenir avec le ou la consultant(e) sélectionné(e).

Date de début souhaitée : d'ici la fin du mois de novembre 2021 (à confirmer).

Tâches clés

- 1) Analyser les données récoltées à l'aide de sondages
- 2) Rédiger deux rapports (un rapport par pays)

Candidature

Pour plus de détails sur l'appel d'offres, le profil recherché, la rémunération ainsi que l'adresse email pour envoyer sa candidature, veuillez consulter les termes de références ici : <https://www.clientearth.org/about/careers/consultancy-opportunities/>.

La date limite pour envoyer sa candidature est le 20 novembre.

NÉCROLOGIE



Les Familles Ngarila et Yamba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, belle-fille, mère et sœur, Divine Céleste Matondo, survenu le 1er novembre au CHU de Brazzaville des suites de maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°37 de la rue Zonzo à Mouhouni, sur l'avenue de l'Étage.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Rock Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, Serge Diallo Loufouandi, Jean Robert Pemba (Pablo) et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur soeur, nièce Reine Belvie Loufouandi, survenu le 10 novembre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°28, de la rue Zanaga à Moun-gali (arrêt de bus Auto-Ecole).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h - 19h)
Samedi (9h - 13h)



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Yanick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ali, Yandza, Ongouya et Kouabatsanga informent les parents, amis et connaissances du Congo et de l'étranger que le programme des obsèques de leur frère, père et oncle, le colonel Guy Jean-François Ali Yandza, décédé le samedi 23 octobre à Pointe-Noire, se présente comme suit :

Mardi 16 novembre

9h00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville et recueillement sur place

11h00 : messe en la chapelle Notre-Dame-de-la-bonne-mort sur place

12h00 : départ pour le cimetière du centre ville ;

14h00 : retour au domicile sis au n°39, de la rue Bacongo, à Poto-Poto ;

16h00 : remerciements et fin de cérémonie.



MUSIQUE

Le groupe Ndima sur scène à Fontenay-sous-Bois

Dans le cadre de la trente-troisième édition du Festival Africolor, le Comptoir Halle Roublot de Fontenay-sous-Bois programme "Äkä, free voices of forest".

En résonance des voix de la forêt du Bassin du Congo, le 12 novembre, le public de l'Île-de-France a découvert au Festival nomade francilien le fruit d'une rencontre surprenante entre l'univers musical des Aka, appelé également "chants des peuples autochtones", de la vocaliste virtuose Leïla Martial et du body-percussionniste Rémi Leclerc.

Pour une telle création musicale, Leïla Martial et Rémi Leclerc sont partis l'année dernière rencontrer les Äkä pour comprendre d'où émergeait le pouvoir de leurs chants avec une dose de polyrythmie. Ensemble, ils ont partagé leurs héritages et ont fait naître de nouvelles histoires de sons. À l'arrivée, une création musicale concoctée depuis le cœur de la forêt, dans les terres congolaises où les peuples autoch-



Le Groupe Ndima de Sorel Eta sur scène avec Leïla Martial et Rémi Leclerc, Comptoir Halle Roublot de Fontenay-sous-Bois le 12 novembre 2021

tones cultivent la tradition de marcher en chantant, comme le faisaient leurs ancêtres, et les ancêtres de leurs ancêtres.

C'est cette rencontre de deux mondes, un jeu de

corps et de voix, une expression orale joyeuse pour célébrer le dialogue avec l'autre, que les chanteurs du Ndima de Sorel Eta et les artistes réunis autour de Leïla Martial et Rémi Leclerc ont

proposé cette scène pour la première fois en France.

En ce temps de crise sanitaire, ce spectacle a donné à voir et à entendre le monde qui nous entoure, qu'il soit sous nos yeux ou dans des

pays lointains, avec ses inégalités, ses souffrances mais aussi sa beauté, son rayonnement, sa pulsation, son puissant désir de vie et de partage.

Marie Alfred Ngoma

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

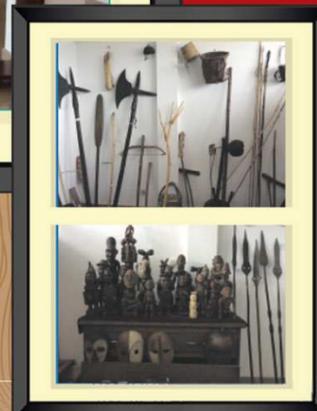
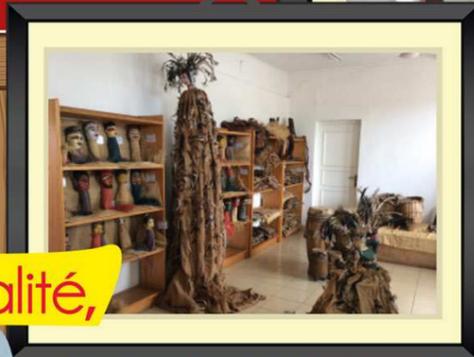
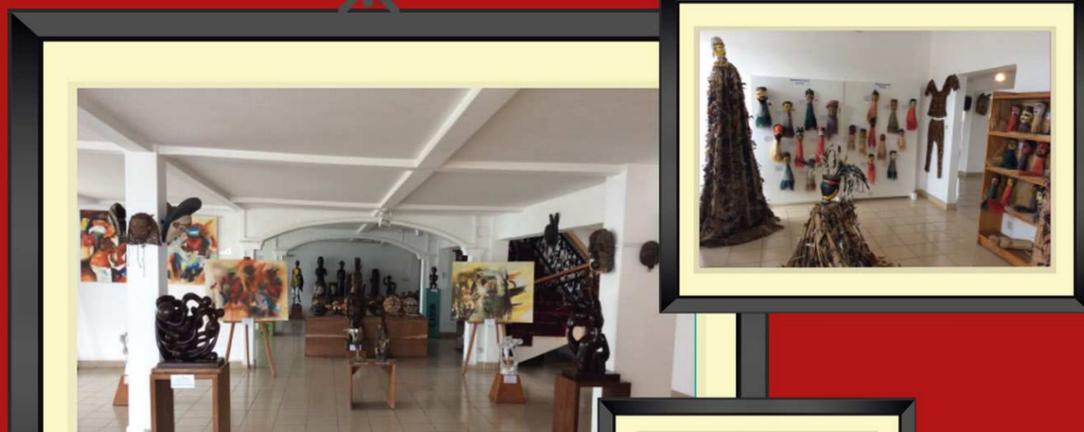
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

STADE ALPHONSE-MASSAMBA-DÉBAT

Plus de peur que de mal pour la pelouse

La société Greenfields a assuré, le 12 novembre lors de sa descente sur le terrain, que la pelouse du stade mythique obtiendra son certificat renouvelé si la maintenance est effectuée selon les règles de l'art.

Le mauvais état de la pelouse a été l'une des raisons ayant conduit la Confédération africaine de football à fermer le stade mythique du pays. La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a obtenu les premiers éléments de réponse après l'évaluation de la société Greenfields. Il y a eu plus de peur que de mal puisque la société qui avait installé la pelouse a expliqué, lors de sa descente sur le terrain, que la direction du stade n'a pas bien respecté le principe de son entretien. Ce constat écarte définitivement l'hypothèse de remplacer l'ancienne pelouse par la nouvelle. « Généralement, l'état de la pelouse n'est pas du tout mauvais. La planimétrie est très bonne. La seule chose qui n'est pas bien faite c'est la maintenance », a expliqué Franklin Ngwese Ngabé, chef de projet. A cause de ce manque de volonté, la pelouse ne répond plus aux normes. Tous les gazons sont désormais couchés alors que les fibres doivent être débout. Devant cette évidence, le chef de projet a décidé de faire ap-

pel à son équipe technique déjà à pied d'œuvre à Ignié, pour relever pendant une semaine le pari de la maintenance du plus vieux stade du pays. « Je vais faire appel à mon équipe technique qui est à Ignié pour faire la maintenance pendant une semaine. Un laboratoire fera des tests Fifa après la maintenance. Je pense que pour la pelouse, on peut encore espérer avoir le certificat », a-t-il expliqué. La maintenance de la pelouse ne posera aucun problème puisque tout le matériel est disponible et stocké dans l'enceinte du stade sans qu'il soit utilisé selon les règles de l'art. Devant ce triste constat, la nécessité de former un personnel qualifié s'impose. « J'ai vu les granulés, le tracteur et la brosse, ils sont en bon état. C'est juste la volonté de maintenir. Je vais vous fournir les documents pour la maintenance car le soubassement est encore en très bon état, il n'y a pas d'affaissement. Le terrain est bien fait. C'est juste la maintenance. Il faut brosser après chaque



Les dirigeants de la Fécofoot et les membres de la Société Greenfields jugeant l'état de la pelouse du stade Alphonse-Massamba-Débat match sinon le gazon lui-même est en bon état », a-t-il constaté. Les inquiétudes de la société Greenfields ont été fondées. Pour preuve, lorsque la société a passé le relais aux Congolais après la pose de la pelouse, le

compteur du tracteur indiquait quarante heures d'utilisation curieusement, six ans après, il n'a légèrement bougé que de quatre-vingt-deux heures. Franklin Ngwese Ngaba a, par ailleurs, déploré la mauvaise utilisation de l'aire de jeu. Le

nombre d'heures d'utilisation de la pelouse synthétique par an est estimé, selon lui, à 2500. Or en Afrique, a-t-il souligné, certains pays l'utilisent pendant 5000 heures ou plus.

James Golden Eloué

FÉCOJU-DA

Un deuxième séminaire sur la déontologie et l'éthique des arbitres

Lors de la cérémonie de clôture du stage de recyclage sur les nouvelles règles d'arbitrage, le 11 novembre, le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), Me Francis Ata, a demandé aux arbitres de se préparer pour une nouvelle session de formation prévue du 17 au 24 novembre.

Le bureau exécutif de la Fédération multiplie des stratégies pour tout mettre en œuvre, afin de remettre le judo sur ses deux pieds, en assurant son épanouissement au niveau national et international. Pour ce faire, il s'est engagé, depuis sa mise en place, le 4 septembre, à un travail de fond, notamment la mise en place des ligues et la formation des cadres.

Les arbitres sont, en effet, les premiers acteurs à bénéficier de l'attention du bureau exécutif puisque du 8 au 11 novembre, ils ont mis à jour leurs connaissances en découvrant les nouvelles règles d'arbitrage. C'était lors du séminaire animé par les experts internationaux de la Fédération internationale de judo. Il s'agit du président de la commission d'arbitrage de la République démocratique du Congo, Blaise Zanga-Zaki Donat, et de son premier vice-président, José Mbuyulu. Ils étaient accompagnés du président de la commission nationale d'arbitrage de la Fécoju-Da, Me Henri Nzaou.



Un combat du tournoi pour relance de la ligue de Brazzaville/Adiac

Au total, près de soixante-dix stagiaires venus de toutes les ligues départementales ont participé à cette session dénommée promotion Pierre Bazolo, l'un des fêrus de l'arbitrage au Congo. En présence des représentants de la direction générale des Sports et du Comité national olympique et sportif congolais, les partici-

pants ont reçu leur diplôme d'arbitre départemental, pour certains, et national, pour d'autres. Pour compléter la formation, les arbitres sont à nouveau appelés à participer, du 17 au 24 novembre, à un autre stage. C'est une manière, selon Me Francis Ata, de permettre un bon lancement des différentes

compétitions de judo. « J'ose espérer que les enseignements appris lors de ce séminaire seront bien appliqués lors des différentes compétitions de judo. Finis la complaisance, la corruption et le favoritisme. La déontologie et l'éthique vous exigent d'être impartiaux. Appliquez ce que vous avez

appris afin de réussir nos compétitions. Je vous annonce que du 17 au 24 novembre, nous organiserons un deuxième séminaire portant sur la déontologie et l'éthique des arbitres et commissaires sportifs », a-t-il indiqué.

Les judokas de Brazzaville renouent avec le tatami.

Après plusieurs années d'illusion, les judokas de la ville capitale participent à leur premier tournoi officiel. La ligue départementale de judo de Brazzaville l'organise, en effet, du 11 au 14 novembre, au gymnase Nicole-Oba.

En présence du directeur départemental des Sports, Daniel Tchicaya, et du président de la Fédération, les judokas ont prouvé au président de la ligue, Me Aya Caloger, qu'ils sont déterminés à redorer le blason du judo dans ce département. Plus de six cent-cinq athlètes d'environ trente-six clubs s'affrontent dans cette compétition dite de relance de judo.

Rude Ngoma

COP 26

La RDC s'est présentée comme un pays-solution grâce à l'aménagement du territoire

En marge de la COP 26 qui s'est clôturée le 12 novembre à Glaslow, en Ecosse, le pavillon de la République démocratique du Congo (RDC) a organisé un exposé sur les potentialités qu'offre le pays au monde dans le cadre de l'atténuation des effets dus au changement climatique. Le directeur de cabinet de la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement, Héritier Mpiana, et le directeur général de l'Institut congolais de la conservation de la nature (ICCN), Olivier Mushiete, ont été les principaux orateurs.

Avec sa forêt, ses tourbières, ses eaux et ses minerais stratégiques, la RDC se présente aujourd'hui comme pays-solution face au changement climatique et cela grâce à une bonne politique de l'aménagement du territoire. D'où l'appel lancé par sa délégation à la COP 26 aux différents pays du monde afin d'investir en RDC dans un partenariat gagnant-gagnant.

Pour relever ce défi, le directeur de cabinet de la vice-Première ministre a soutenu que l'aménagement du territoire est un secteur clé car, il assure la gestion physique de l'espace. Ce secteur devra donc être placé au premier plan dans les efforts de lutte contre le changement climatique. « L'aménagement du territoire joue un très grand rôle dans ce qui concerne la RDC comme pays-solution. L'aménagement du territoire peut aujourd'hui nous aider avec

une bonne reprogrammation des activités et des investissements pour arriver à accorder au pays cet élan de développement à savoir comment investir là où il faut, comment orienter ce que nous avons comme solution au changement climatique », a indiqué Héritier Mpiana.

De son côté, le directeur général de l'ICCN a souligné que son institution est un grand outil de l'aménagement du territoire. « L'aménagement du territoire est fondamental pour nous à l'ICCN. Nous avons décidé d'adopter une stratégie de gestion par paysage, cela se rapproche directement de l'aménagement du territoire. Par définition, l'ICCN est un outil à grande échelle de l'aménagement du territoire. Le fait déjà de prévoir sur le territoire national les aires protégées, c'est une forme d'aménage-

ment du territoire. Donc, nous touchons les préoccupations du plan d'aménagement du territoire, l'ICCN est certainement une partie prenante très engagée dans ce secteur », a fait savoir Olivier Mushiete.

Aménagement, secteur mère Le président du comité de pilotage national du groupe de travail climat Redd rénové (GTCRR), Omer Kabasele, reste convaincu que le secteur de l'aménagement du territoire est crucial dans l'atténuation des effets dus au changement climatique. L'aménagement du territoire, a-t-il souligné, est un secteur mère.

« Si nous parlons de la programmation géographique forestière, elle ne peut se faire que sur une surface, sur une portion territoriale et cela relève des attributions de l'aménagement du territoire qui gère ces espaces selon les besoins exprimés. Cette réparti-

tion sur le sol c'est l'affaire de l'aménagement du territoire », a-t-il expliqué.

Nous savons également que les sept moteurs majeurs de la déforestation, a-t-il renchéri, ne peuvent pas être gérés sans l'aménagement du territoire. Grâce à la politique et à la réforme de l'aménagement du territoire qui est en cours, on va arriver à déterminer le site en fonction des besoins qui concourent à la protection de ce que nous avons comme écosystème et dans la politique de lutte contre le changement climatique. On ne peut rien faire sans l'aménagement du territoire.

Abordant dans le même sens, le coordonnateur national du GTCRR, Me Guy Kajemba, a insisté sur le fait qu'au même moment qu'on parle de la RDC au niveau international comme pays-solution, en interne, le pays doit assainir les espaces

en termes d'aménagement du territoire. « En même temps que nous sommes en train de présenter la RDC comme pays-solution, il ya des efforts internes à faire en termes de clarification sur des espaces et là nous sommes suffisamment avancés et nous sommes fiers des efforts qui sont consentis par le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, pour arriver à nous amener vers l'adoption de la loi, laquelle loi sera un des outils importants pour toute la question qui concerne la programmation géographique et la gestion de l'espace forestier qui est une garantie que nous devons aussi donner au niveau international aux engagements par rapport à ce que nous voudrions en retour comme réponse », a-t-il soutenu.

Blandine Lusimana



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO





Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

HUMEUR

Gare aux CV mensongers !

Des curriculum vitae (CV) mensongers, au lieu de vous offrir des opportunités d'emploi de vos rêves, peuvent vous causer des ennuis à court, à moyen voire même à long terme sur le plan socio-professionnel.

En faisant fi des débats interminables d'écoles, on peut retenir en des termes simplifiés que le CV est ce document de valeur qui résume le parcours et les compétences acquises par un individu. Il s'agit surtout du parcours scolaire, universitaire et/ou professionnel. Mais que constatons-nous ces temps-ci ? La précarité d'emplois et les exigences des employeurs poussent de nombreuses personnes à mentir sur leurs CV.

Ainsi donc, ces documents, pourtant dits de référence ou de valeurs soutenables sont en passe de devenir des simples formulaires à remplir sans trop de retenues ni d'inquiétudes par des postulants aux différents postes à pourvoir. Tenez ! Le premier mensonge dans ce document se rapporte à la maîtrise de ou des langues parlées ou écrites étrangères. Oui, cela est un vrai pré-requis pour le poste visé. Mais mentir sur son niveau réel de maîtrise d'une langue devient comme vulgaire dans les CV. Ce qui peut aussi conduire à des ennuis au moment d'occuper des fonctions, car on peut être aussi incompetent pour le poste en question.

Le deuxième vrai mensonge, c'est le cursus scolaire ou universitaire. Nombreux sont des CV qui survolent des informations relatives au cursus scolaire pour plus détailler sur le cursus universitaire, ceci pour sembler-t-il, « damer fort », pour impressionner les services d'embauche lors du recrutement. Cependant, en passant pied-joint sur le cursus scolaire pour aller « amplifier volontiers » le cursus universitaire en rapport avec l'exigence du jour peut donner au CV un aspect douteux, car tout édifice a toujours une bonne fondation même s'il est fait de plusieurs étages plus hauts, surtout avec ce jeu de passe-droit dans certains niveaux de basses classes.

Le troisième mensonge, celui-ci vient d'être démasqué il y a quelques semaines dans une entreprise de l'une de nos villes que nous taisons le nom. Le troisième mensonge, disais-je, c'est l'âge, car au tant d'âge pour la même personne à chaque poste postulé même si c'est une même entreprise. Or ici, la jeune demoiselle ne s'est pas rendue compte que le premier CV datant de trois mois, qu'elle avait fourni, lui donnant une année de naissance autre que celle qu'elle vient de mettre pour un autre poste, et pourtant dans la même entreprise, et cela a été dévoilé par les services de recrutement lors de l'entretien psycho-technique qu'elle allait passer. « Comme tu as menti sur l'âge, cela revient à dire que toutes les autres informations sont fausses. Tu sors de la salle Mademoiselle », ainsi parlait celui qui faisait passer le test. Ahurie, la demoiselle est sortie toute pleurnichant.

Le quatrième mensonge et le plus grossier, ce sont des carrières et des expériences professionnelles. Alors là, le mensonge est clair, car on peut lire des postes qui n'existent pas, des carrières erronées, des expériences acquises qui laissent même à croire que par rapport à son âge, le postulant à travailler même quand il était encore dans le ventre de sa maman. Ridicule !

En clair, soyons prudents lors de la rédaction de nos CV, car des employeurs ne sont toujours pas dupes. Ainsi trop de mensonge dans le CV peut rendre douteux celui-ci et occasionner la malchance de rater le poste.

Faustin Akono

VIENT DE PARAÎTRE

« Qui sème des illusions, récolte le chagrin » de Stanislas Okana

Publiée le 8 novembre dernier aux éditions L'Harmattan, la pièce de théâtre de quatre-vingt-douze pages est un hymne à la tolérance et au respect de la diversité culturelle de façon large, nonobstant la multiplicité des thématiques qui y sont abordées.

« Qui sème des illusions, récolte le chagrin » emmène le lectorat à la rencontre de Berthe qui, comme toutes les filles de son âge et de sa génération, rêve d'un conjoint idéal, bien défini, bref un portrait-robot hors du commun. Alors que son fantasme la hante à mesure que les jours passent, la jeune femme rencontre hasardeusement Deunov et se convainc qu'il est l'exaucement de son souhait après un long pèlerinage sentimental parsemé de doutes, de séparations prématurées, de remises en cause et de blâmes.

Cette histoire, montée de toutes pièces par l'imagination fertile de Stanislas Okana, reflète tout de même le comportement de plusieurs jeunes filles, voire jeunes hommes, dans la société pour qui le choix du conjoint doit susciter admiration et louange de la part de leurs proches. Pour l'auteur, « cette œuvre vise avant tout ces personnes préoccupées par le mariage de par le monde qui doutent mais osent s'y engager ; pleurent, mais se relèvent ; par égoïsme viscéral ou par ignorance cherchent inlassablement et vainement des partenaires taillées sur mesure ».

Seulement, Deunov, ce prince charmant, bien que célibataire de son état,



se considère comme déjà marié à lui-même. Croyant qu'il risque de devenir fou, Berthe décide, avec l'aide de son amie Corrine, de consulter les services magiques de Mino le féticheur, pour qu'il exorcise le sort qui guette son bien-aimé afin qu'elle puisse enfin vivre son amour rêvé. Mais les lois de la nature et celles de la morale cosmique n'avaient pas encore dit leur

dernier mot.

Dans cette pièce de théâtre, l'écrivain congolais dénonce le fait que de nombreux Africains soient passés, sans mesure d'accompagnement, du mariage socialisé, préparé et canalisé par les aînés au mariage libéral calqué et dupliqué sur le modèle extérieur. Sous fond d'humour, il se veut donc une invite à l'introspection et à la réflexion pour un retour aux valeurs sources.

Aussi, « Qui sème des illusions, récolte le chagrin » fait le plaidoyer à l'endroit des pouvoirs publics africains en charge des questions de culture et des arts, en vue d'une mise en place des leviers stratégiques de management de la veille de nos patrimoines culturels (rites, moeurs, coutumes, symboles, danses folkloriques, sculpture, art culinaire, art vestimentaire, dialectes...) qui constituent à n'en point douter la carte d'identité culturelle africaine.

Enseignant-chercheur et consultant-formateur dans plusieurs administrations publiques et entreprises privées du pays, Stanislas Fortuné Okana est passionné d'écriture depuis plusieurs années et a publié son tout premier ouvrage, « Les déboires de l'irresponsabilité parentale », en 2018.

Merveille Atipo

MONDIAL 2022

Les résultats de la 5^e journée des éliminatoires

Groupe A

Alors que l'Algérie poursuit sa série d'invincibilité (32 matches) face à Djibouti, au Caire, le Burkina a été contraint au nul par le Niger.

Mais les Etalons, deuxième à deux points des Fennecs, joueront leur va-tout à Blida mardi prochain.

Djibouti-Algérie : 0-4 (0-3)

Buts : Youcef Belaïli (29e mn), Mohamed Benrahma (40e), Sofiane Feghouli (42e) et Slimani (86e mn) pour l'Algérie

Burkina-Niger : 1-1 (0-1)

Buts : Issoufou Dayo (55e mn contre son camp) pour le Burkina, Youssef Oumarou (34e sur penalty) pour le Niger

Classement

1) Algérie, 13 pts, 2) Burkina, 11 pts, 3) Niger, 4 pts, 4) Djibouti, 0 pt

Programme de la 6e journée

Niger-Djibouti lundi 15 et Algérie-Burkina le mardi 16

Groupe E

En supériorité numérique dès le début de match, les Aigles du Mali n'ont fait qu'une bouchée des Abeilles du Rwanda et sont désormais assurés de finir en tête du groupe.

Tenus en échec par le Kenya, les Cranes d'Ouganda affronteront le Mali à Agadir dimanche pour tenter d'arracher un des strapontins de meilleurs deuxièmes.

Ouganda-Kenya : 1-1 (0-0)

Buts : Fahad Bayo (89e) pour l'Ouganda, Michael Olunga (61e) pour le Kenya

Rwanda-Mali : 0-3 (0-2)

Buts : Moussa Djenepo (19e), Ibrahima Koné (20e) et Kalifa Coulibaly (88e) pour le Mali

Classement

1) Mali, 13 pts, 2) Ouganda, 9 pts, 3) Kenya, 3 pts, 4) Rwanda, 1 pt

Programme de la 6e journée

Mali-Ouganda le dimanche 14 novembre et Kenya-Rwanda le lundi 15 novembre

Groupe G

Le Ghana, qui prend un point à Johannesburg face à l'Ethiopie, s'offre une finale lors de l'ultime journée face à l'Afrique du Sud.

Les Bafana, tombeurs du voisin zimbabwéen, se rendront à Cape Coast dimanche avec 3 points d'avance sur les Black Stars.

Ethiopie-Ghana : 1-1 (0-1)

Buts : Gataneh Kebede (72e) pour l'Ethiopie, André Ayew (22e) pour le Ghana

Afrique du Sud-Zimbabwe : 1-0 (1-0)

But : Toboho Mokoena (26e) pour l'Afrique du Sud

Classement

1) Afrique du Sud, 13 pts, 2) Ghana, 10 pts, 3) Ethiopie, 4 pts, 4) Zimbabwe, 1 pt

Programme de la 6e journée

Ghana-Afrique du Sud et Zimbabwe-Ethiopie le dimanche 14 novembre

Groupe H

Tenu en échec par la Namibie, le Congo court encore après sa première victoire dans cette campagne. Qu'elle finira dimanche à Thiès, face au Sénégal.

Déjà assurés de la première place avant cette 5e journée, les Lions ont arraché le match nul 1-1 à Lomé.

Congo-Namibie : 1-1 (0-1)

Buts : Guy Mbenza (54e) pour le Congo, Peter Shalulile (42e) pour la Namibie

Togo-Sénégal : 1-1 (1-0)

Buts : Papiss Cissé (45e, contre son camp) pour le Togo, Habibou Diallo (90e) pour le Sénégal

Classement

1) Sénégal, 13 pts, 2) Togo, 5 pts, 3) Namibie, 5 pts, 4) Congo, 3 pts

Programme de la 6e journée

Sénégal-Congo dimanche 14 et Namibie-Togo lundi 15 novembre

Groupe J

Victorieuse à Dar-es-Salam, la République démocratique du Congo (RDC) s'offre une finale face au Bénin lors de l'ultime journée.

Les Léopards ont battu les Taïfa Stars 3-0 avec le premier but en sélection de Kakuta, tandis que les Ecureuils ont fait le plein face aux Baréas.

Tanzanie-RDC : 0-3 (0-1)

Buts : Gaël Kakuta (6e mn), Nathan Idumba Fasika (66e) et Ben Malango (85e mn) pour la RDC.

Bénin-Madagascar : 2-0 (1-0)

Buts : Jodel Dossou (44e mn) et Steve Mounié (79e) pour le Bénin.

Classement

1) Bénin, 10 pts; 2) RDC, 8 pts; 3) Tanzanie, 7 pts; 4) Madagascar, 3 pts.

Programme de la 6e journée

RDC-Bénin et Madagascar-Tanzanie dimanche 14 novembre.

Camille Delourme

MUSIQUE HIP-HOP

Young Ace Waye électrise la salle de l'IFC

Dans le cadre de sa tournée africaine, le rappeur congolais Young Ace Waye, lauréat du Prix découvertes Rfi 2020, a donné un spectacle visiblement bien apprécié par le public, dans la grande salle de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, le 12 novembre, en présence de l'ambassadeur de France au Congo.

Après Abidjan, Pointe-Noire, Kinshasa, Bukavu, Libreville, Dakar, Saint-Louis, Bamako et N'Djamena, Young Ace Waye, considéré comme une valeur sûre du rap congolais et africain, a bouclé sa tournée à Brazzaville par un concert organisé par la direction de l'IFC et Radio France internationale (Rfi). Cet artiste, qui connaissait depuis un certain temps un buzz grandissant dans le monde Hip-Hop, avant son sacre (Prix découvertes Rfi), a été accompagné par son groupe composé de quatre artistes, dont Kratos Beat (Beat box), Karell Mass (guitariste) et Glost Banger (DJ et Beatmaker).

Le lever de rideau a été fait par l'artiste slameur Benaja Ntinu, accompagné de ses trois chanteurs. Ils ont été vivement applaudis pour avoir su établir un lien avec le public. Ce n'est qu'après le passage de Benaja Ntinu que son ami, l'homme-orchestre de la soirée, Young Ace Waye, a fait son apparition sur scène. Avant même qu'il ne commence à chanter, la salle de l'IFC légèrement occupée à cause du respect des mesures barrières, était déjà électrisée. « Ne nous jugez pas selon nos apparences », a déclaré l'artiste dès sa montée sur scène.

Young Ace Waye a servi au public



Young Ace Waye et son groupe d'accompagnement sur scène/Adiac

un répertoire très varié contenu dans des singles et albums comme « Mbok'oyo » ; « Le Bord là » ; « Alpha Charlie Echo ». Un répertoire constitué de plusieurs thèmes qui, pour la plupart, concernent la jeunesse pour laquelle il est le porte-parole. Car la jeunesse, aime-t-il à le dire, est l'avenir de demain. Des chansons et thèmes comme « Mama », « Bébé », Neti Man ye, Chamukualé, « Mbok'oyo » ont été jouées. Il a fait danser également le public par quelques sonorités Bembé du groupe Kibourikiri, avant d'en-

chaîner par la chanson « Soulard » de Zao qu'il a interprétée sous forme de rap, puis « Oyo mboka nini ? »

L'artiste et son groupe d'accompagnement ont interprété fidèlement Papa Wemba. C'est par la chanson « Taximan », un single qui sera sur le marché du disque d'ici à décembre de cette année, que Young Ace Waye a terminé son show. A l'issue du concert, l'artiste a exprimé sa joie. « On a raison de dire qu'on est mieux que chez soi. J'ai ressenti la chaleur du public dès mon premier

pas sur la scène jusqu'à la fin du concert. J'ai donné à ce public ce qu'il voulait, parce que si je suis ici grâce à lui. Tout ce que vous venez de voir, c'est ce dont le Congo a besoin pour aller loin », a laissé entendre l'artiste.

Qui est Young Ace Waye ?

Young Ace Waye est, en effet, chanteur actif depuis 2015. Tout commence dès son plus jeune âge, quand il rencontre l'art. Il s'intéresse d'abord au dessin puis au théâtre mais c'est la musique qui primera sur tout. Il tomba

alors amoureux de l'art d'Orphée. Ses sonorités enrichies par ses diverses expériences d'expatrié, sa musique à vrai dire ne manque pas de couleurs. C'est au sein de son groupe Bones Clique, composé des artistes comme Snom, Slmsi, GRC et B-Tween qu'il fera ses premiers pas et écrira ses premières chansons. Il sortira en 2014 la mixtape « The Bone Theory » avec Bones Clique puis son EP « Dear Uncle Sam » la même année. Il sortira en 2016 « Ombres & Lumières : le prélude » aux côtés d'artistes tels que Boa Mokozzi, Skrappy, Sledge et Darcy sous le label Mercure Squad.

Young Ace Waye n'est pas à son premier sacre. Il a été lauréat des « Beat Street Awards 2016 » dans la catégorie Révélation masculine, avant de remporter une année après, le prix « Beat Street Awards » dans la catégorie Mixtape urbaine pour sa mixtape intitulée « Kontrol ». Sur le plan scénique, avant son sacre, Young Ace Waye a été très sollicité. Il a presté à divers événements tant à l'échelle nationale qu'internationale. Il s'est produit au festival Hip-hop à Douala, au Cameroun, en 2018 ; au Tremplin festival Air d'Ici à la Fikin (Kinshasa) festival.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

La Libye encore et toujours !

Croire que les citoyennes et les citoyens libyens pourront se rendre comme prévu le 24 décembre prochain dans les bureaux de vote de leur pays afin de choisir librement leur président et leurs députés relève évidemment bien plus du rêve que de la réalité. Un rêve, une illusion qu'Emmanuel Macron a formulé une nouvelle fois vendredi dernier lors de la clôture à Paris de la Conférence internationale sur la Libye : « La transition libyenne doit être menée à son terme et les élections doivent se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Les six semaines qui viennent sont déterminantes ».

Tous les observateurs de la scène libyenne – diplomates, représentants des institutions internationales, journalistes – le constatent, hélas !, sur le terrain

: s'il est vrai que la société civile libyenne aspire au bon déroulement de ces deux grands scrutins, il l'est tout autant que rien ne permet aujourd'hui d'affirmer que ceux-ci pourront se tenir à la date et dans les conditions prévues.

N'ayant pas de Constitution et donc pas de texte fondamental qui oblige les candidats à respecter le cadre démocratique, l'Etat libyen n'a pas les moyens de mener à bien cette vaste opération. Et la communauté internationale, quant à elle, n'en dispose pas plus même si elle affirme haut et fort sa volonté d'aider les Libyens à sortir de la crise infernale dans laquelle l'assassinat programmé du « Guide » Mouammar Kadhafi par les puissances occidentales les a plongés le 20 octobre 2011, il y a donc tout juste dix ans.

L'Histoire, la grande Histoire

dira si ce qui est noté dans ces quelques lignes est juste ou faux. Mais les hommes d'Etat qui s'efforcent de trouver une issue pacifique au conflit qui dévaste, bien au-delà de la Libye, l'immense région du Sahel-Sahara, feraient bien de garder la tête froide et d'anticiper l'aggravation de la crise qui pourrait bien résulter de l'échec des scrutins dont la tenue est programmée avant la fin de cette année 2021. Divisée en clans ethniques et religieux qui se jaloussent, se haïssent et qui sont soutenus en sous-main par des puissances extérieures que mue en réalité la volonté d'exploiter les richesses naturelles du sous-sol de son vaste territoire, la « Nation » libyenne relève plus de l'apparence que de la réalité.

Seul un pouvoir fort pourrait lui permettre, au terme de longues et difficiles négociations

internes, de restaurer l'unité que Mouammar Kadhafi avait réussi à créer non sans mal. Mais aucune personnalité du pays n'est capable aujourd'hui de réunir autour d'elle les chefs de tribus et de villages, les représentants de la classe politique, les autorités religieuses et, ce faisant, de créer le cadre institutionnel qui permettrait de mener à bien le parcours électoral annoncé.

Soyons réalistes donc : loin de s'apaiser, la crise libyenne va probablement s'aggraver dans les semaines et les mois à venir. Avec les conséquences dramatiques que cela aura inévitablement sur toute l'étendue de l'Afrique du Nord et de la Corne de l'Afrique.

Prions le ciel pour que ce qui est ici écrit soit malgré tout démenti par les faits !

Jean-Paul Pigasse